



Motion intitulée « La paille fait plus de dégâts que la poutre, éradiquons celle en plastique! »

En matière de pollution générée par les matières plastiques les mauvaises nouvelles se succèdent. Des chercheurs de l'Université de Genève ont publié le 16 avril dernier une étude – relayée par divers médias - qui fait état de la présence fréquente de cadmium, mercure et plomb dans des déchets plastiques collectés sur les plages du Léman. Ces concentrations parfois très élevées dépassent le maximum autorisé par la législation européenne.

Selon l'agence télégraphique suisse, cette étude parue dans la revue *Frontiers in Environmental Science*¹, l'une des rares à examiner les plastiques dans les lacs d'eau douce, montre que, comme les océans, ces habitats sont également touchés par la pollution plastique.

Dans les aliments

Ces plastiques sont ainsi susceptibles de causer les mêmes problèmes à la faune d'eau douce que marine. «L'enchevêtrement et l'ingestion sont les plus préoccupants», selon Montserrat Filella, chercheuse à la Faculté des sciences de l'Université de Genève. Quand ces débris sont mangés par les animaux, «les conditions acides et riches en enzymes de l'estomac peuvent accélérer la vitesse à laquelle ces toxines sont libérées dans le corps», affectant ainsi les animaux. Plus troublant, ces plastiques s'insinuent jusque dans des aliments comme le miel, le sel ou la bière.

Il y a deux semaines, des chercheurs de l'Université de Berne nous apprennent eux que «de nombreux sols des régions montagneuses protégées et éloignées ont été contaminés par des billes de microplastique». Il y aurait 53 tonnes de ces déchets synthétiques dans les sols alluviaux des réserves naturelles de Suisse.

Notre collègue Anne-Laure Botteron a déposé le 22 mai dernier une judicieuse interpellation visant à demander au Conseil d'Etat quelles mesures il entend prendre pour lutter pour la diminution des matières plastiques.

¹ <https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fenvs.2018.00001/full>

Une première mesure concrète pourrait être prise pour éradiquer un composant plastique particulièrement nuisible. Il s'agit de la paille en plastique qui ne se retrouve que trop rarement dans les poubelles de recyclage et le plus souvent dans nos eaux, en raison de sa petite taille, de sa légèreté. D'autant qu'elle est distribuée à tout-va depuis quelques années sans que le client n'en fasse la demande.

Bien que la paille ne représente qu'une infime fraction du plastique polluant nos eaux, sa taille en fait l'un des pollueurs les plus nocifs dès lors que les animaux ainsi que les poissons les consomment malgré eux. Elle est devenue l'un des produits les plus répandus et inutiles de la planète. Plusieurs villes américaines et la Grande-Bretagne l'ont bannies. D'autres pays y songent tels que la France et la Belgique.

D'autres solutions

Pas question toutefois de bannir la paille en général, car des enfants, des personnes âgées ou des personnes vivant avec un handicap, par exemple, en ont besoin. « L'idée est d'opter pour des pailles durables, quand on ne peut s'en passer. Il en existe en Inox, en papier, en bambou ou en verre. Et si l'on n'est pas prêt à passer à la paille lavable, il en existe des biodégradables, en carton ou en amidon de maïs. Certains modèles sont mêmes comestibles!» déclarait récemment à 24 Heures Leïla Rölli, Fondatrice de l'association romande « En Vert Et Contre Tout »

La présente motion demande au Conseil d'Etat de prévoir un cadre légal permettant de bannir dans le canton de Vaud la paille en plastique, sur le modèle de la ville de Neuchâtel en la faisant précéder d'une campagne d'incitation et sensibilisation.

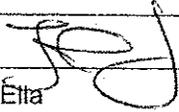
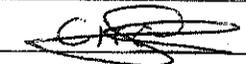
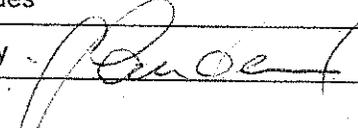
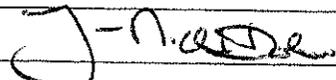
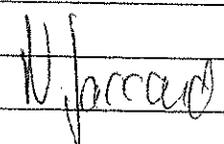
Vevey, le 21 mai 2018

Jérôme Christen

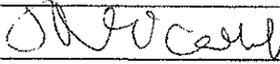
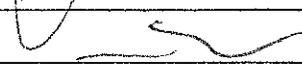
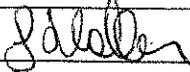
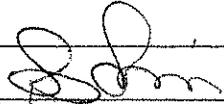
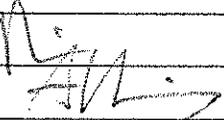
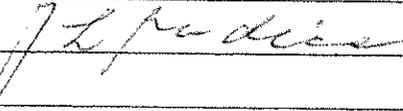
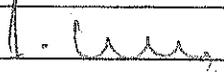
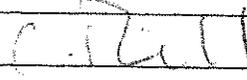
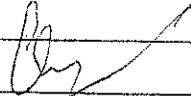
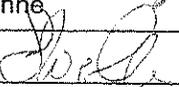
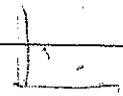
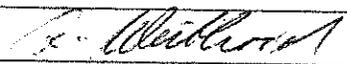


Demande de renvoi en commission avec 20 signatures

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Epars Olivier
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Evéquoze Séverine
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Favrod Pierre Alain
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Ferrari Yves
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Freymond Isabelle
Baux Céline	Christen Jérôme 	Freymond Sylvain
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Étta	Freymond Cantone Fabienne
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Fuchs Circé 
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy 
Blanc Mathieu	Cretegnny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Bovay Alain	Démétriades Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine 
Butera Sonya	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine 	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel 	Induni Valérie
Cardinaux François	Dubois Carole	Jaccard Nathalie 
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François 	Dupontet Aline	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie	Durussel José	Jobin Philippe

Liste des député-e-s signataires – état au 1^{er} janvier 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc 	Ryf Monique
Keller Vincent 	Paccaud Yves	Schaller Graziella 
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude
Lohri Didier 	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan 	Pointet François 	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël 	Probst Delphine	Stürner Felix
Marion Axel 	Radice Jean-Louis 	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Tafelmacher Pauline
Matter Claude	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Melly Serge 	Richard Claire 	van Singer Christian 
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent 	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André 	Vuilleumier Marc 
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas 
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre